

FORMULAIRE DE VERSEMENT DU SOLDE DE 13% DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Destinée au développement des formations initiales technologiques et professionnelles
(Décret N° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage)

Versement possible dès maintenant, et avant le 31 mai 2022

Votre entreprise:

Nom / Raison sociale :
N° de SIRET :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Contact pour reçu libératoire :
Adresse de courriel :
Téléphone :

Règlement du solde de 13% de la Taxe d'Apprentissage au Lycée CAMILLE CLAUDEL-MANTES LA VILLE :

Destinataire Lycée Camille Claudel ; Code UAI: 0783533S

Montant du solde versé : €

Par chèque : retourner ce formulaire avec votre règlement

Chèque n° :

Banque :

A l'ordre de : Agent comptable du Lycée CAMILLE CLAUDEL

Lycée CAMILLE CLAUDEL ; 20 rue de la Lyre 78711 MANTES LA VILLE

Par virement

IBAN: FR76 1007 1780 0000 0010 0626 708

BIC: TRPUFRP1

Merci d'indiquer votre n° de Siret & TA 2020 **en libellé du virement** et de
retourner ce formulaire renseigné à l'adresse suivante: ce.07803533s@ac-versailles.fr

*Le reçu libératoire vous sera adressé au plus tôt dès réception de votre
versement*

